



Olivier Chastel

Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes

Rendons l'Europe tangible et accessible au citoyen

Avec le Premier ministre Herman Van Rompuy et le ministre des Affaires étrangères Yves Leterme, nous nous sommes réjouis du résultat du referendum irlandais. Le résultat remarquable (un record de 67 % des suffrages exprimés) fut obtenu – entre autre – par une campagne d'information efficace. Rappelons que lors du premier vote 42 % de ceux qui s'étaient exprimés contre le traité avaient justifié leur position par un manque de compréhension des textes.

Communiquer sur l'Europe n'est pas simple. Le sujet est ardu et se prête mal aux coups médiatiques sauf pour ceux qui ne résistent pas à proférer les poncifs habituels sur ces institutions bureaucratiques qui profiteraient d'un hypothétique déficit démocratique pour imposer « un agenda caché ». À cet égard, la Carte blanche « *L'agenda caché du traité de Lisbonne* », publiée le 1^{er} octobre, est aussi affligeante qu'emblématique.

Affligeante parce que ce texte a été rédigé par des personnes dont on aurait été en droit d'attendre si pas un point de vue équilibré, au moins un peu de rigueur. Affirmer que « *l'actuel traité de Nice confère le droit à chaque État de disposer d'un Commissaire européen, alors que le traité de Lisbonne permet*

trait de constituer une Commission européenne plus réduite » est exactement contraire à la vérité. Cela démontre aussi que les auteurs n'ont pas saisi les mérites d'un exécutif communautaire fort et indépendant des États pour mieux défendre l'intérêt général de l'Union y compris celui des « moins grands États membres »

comme la Belgique.

Retrouver ce texte dans un grand quotidien d'un pays qui exercera dans moins d'un an la présidence du Conseil de l'Union est emblématique. Amalgamer politique extérieure, politique commerciale, relations transatlantiques, mondialisation et crise financière pour accréditer l'image d'une Euro-

pe qui complot, d'une Europe qui fait peur relève de la malhonnêteté intellectuelle. Quand on se rappelle les désastres engendrés par le protectionnisme, quand on sait ce que la prospérité des Européens et le progrès technologique dont ils bénéficient doivent au libre-échange, notamment intra-communautaire, prétendre sans nuance que « *loin d'apporter la prospérité, le libre-échange généralisé (l'objectif du néolibéralisme) porte en lui le chaos et l'instabilité* » est particulièrement incongru dans un pays dont les exportations vers le reste du monde représentent plus de 80 % de son PIB.

Il se trouve que l'un des thèmes prioritaires qui sera abordé pendant la présidence belge concerne le futur de la stratégie dite de Lisbonne. Il s'agira de déterminer pour les dix années à venir non seulement les mesures visant à remédier aux effets de la crise économique et financière et leur impact sur l'emploi, mais aussi à réorienter la dynamique économique européenne pour l'adapter aux contraintes de la mondialisation et du changement climatique. Convaincre les Européens d'investir dans la formation et l'éducation, de se donner les moyens d'être les premiers dans la recherche et l'innovation pour mieux se préparer au changement n'a rien d'évident.

Mais ne nous leurrons pas, la préservation de notre bien être et de notre système social passent par cette adaptation.

Dans ce contexte, attiser la confusion et la crainte par des contrevérités ou des insinuations où l'ignorance le dispute à la malveillance est irresponsable. Dépeindre la construction européenne en temple du libéralisme débridé « *vidant le suffrage universel et la démocratie de leur substance* » et imposant son programme politi-

démocratique » s'appuient sur la remise en cause du rôle des élus dans l'élaboration des politiques. Comme pendant les campagnes des eurosceptiques dans les médias avant la première consultation du peuple irlandais, la délibération directe des citoyens y apparaîtrait plus légitime que la position officielle défendue par le gouvernement belge. Il est temps pour celui-ci de se réapproprier le débat.

Depuis le début des préparatifs de la présidence belge de 2010,

Conseil National du Développement Durable...) sur leur vision de l'Europe. Durant la première moitié de 2009, des séminaires ont été organisés avec la société civile sur les grands thèmes qui seront inévitablement abordés pendant notre présidence. J'ai proposé aux ministres fédéraux, communautaires et régionaux de débattre de ces mêmes sujets avant la confection du programme de la présidence belge de 2010.

Le soutien des citoyens reste essentiel pour le bon fonctionnement de l'Union européenne. Les enjeux relatifs à la démocratie figureront en bonne place dans le programme de la présidence belge. L'expérience de l'Irlande montre que pour être efficaces, les débats sur l'Europe doivent aussi être menés au niveau national. Les raisons de l'euroscepticisme varient fortement d'un pays à un autre. Les institutions européennes (Commission, Parlement) ne peuvent à elles seules le combattre efficacement. Elles doivent être relayées par les parlements et les autres organes nationaux et régionaux représentant la société civile. La préparation de la présidence offre l'occasion de répondre aux préoccupations des citoyens. Nous les politiques, ne pouvons pas laisser passer cette opportunité pour mieux expliquer l'Europe. ■

“ Attiser la confusion et la crainte par des contrevérités ou des insinuations est irresponsable. »

que à « *un demi-milliard de personnes* » est caricatural et fait peu de cas des parlementaires européens élus au suffrage universel direct. En réalité, l'adaptation des institutions par le Traité de Lisbonne permettra aux États européens de mieux maîtriser, d'encadrer et de gouverner la mondialisation au bénéfice de tous.

La Carte blanche « *L'agenda caché du traité de Lisbonne* » a au moins un mérite : celui de révéler le défaut de lisibilité du Traité même pour les « érudits ». Ce texte illustre aussi comment l'euroscepticisme et les critiques sur le « *déficit*

une attention particulière a été accordée au dialogue avec la société civile. Une « Task Force » a été mise en place pour rendre le projet européen tangible et accessible au citoyen. Dès 2008, un forum a été ouvert sur la toile. Ce travail d'écoute a permis d'identifier certaines de préoccupations principales des citoyens. À ma demande, les ministres fédéraux et les ministres présidents des Communautés et des Régions ont interrogé dans leur domaine de compétence tous les organismes consultatifs officiels (Conseil Central de l'Économie, Conseil National du Travail et